

## COMMUNE DE GRIMISUAT

## CADASTRE FORESTIER

CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE SELON :

- LOI FÉDÉRALE SUR LES FORÊTS DU 04.10.91, art. 10 ET 13
- ORDONNANCE CANTONALE SUR LA CONSTATATION DE LA FORÊT, art. 3

## HOMOLOGATION :

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du ....3 NOV 2004

Droit de secon : Pr. ....6/04....

L'attribution : ....

Le chef-lieu d'Etat : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

Le chef-lieu de la commune : ....

Le chef-lieu de la section : ....

FOLIO MC N° 12  
FOLIOS Cad. N° 21-32-36

MC 12

ECHELLE 1:500

L'ingénieur forestier : ....

La Commune : ....

L'Inspecteur d'Arrdt : ....

PUBLICATION : BO no 2 du 10.01.03 ; du 10.01.03 au 10.02.03

Le Géomètre :

GEOMETRES CENTRE SA

Rue de la Bécherie 51

1950 Sion

tel. 027 828 07 62 fax 027 828 07 64

T.1809

Sion, Novembre 2003

